



Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Juillet - Aout 2021

En bref...

Le festival des Pampilles fera son retour à la rentrée de septembre dans les rues de Chauenne. Plus d'informations à venir sur Illiwap et sur le site internet de la commune.



N'hésitez pas à nous suivre sur Illiwap, c'est gratuit et sans demande d'identité.

Dans ce numéro :

Changement des vitraux de l'église 1

Mardis des Rives
Grandes Heures
Nature 2

Economiser l'énergie
et améliorer le confort.,
Opération tranquillité vacances 3

Bibliothèque, Ouverture
d'un show room,
Plan d'alerte et d'urgence 4

Restauration des vitraux de l'église de Chauenne...



Le 3 août 2020, le Conseil municipal a confié la restauration des vitraux de l'église à l'entreprise « Le Verre de Voûte ».

Ce chantier est assuré seul par Monsieur Cyril MICOL, vous l'avez peut-être aperçu ces derniers temps à l'église.

Il s'est déjà occupé de restaurer une partie des vitraux dans son atelier dans le Haut-Jura, à Longchaumois.

Son long travail de dépose-restauration-repose va continuer encore quelques semaines.

Cette restauration à l'identique nécessite un travail prudent, de longue haleine et minutieux, vitrail par vitrail, et nous avons hâte de voir le rendu final.

Un vélo pour la rentrée : Ginko Vélo, le service de location de vélo à assistance électrique...

Pour toujours mieux répondre aux besoins de déplacement, le Grand Besançon enrichit sa gamme de solutions de mobilité et impulse le service Ginko Vélo ! Louez votre vélo à assistance électrique, pendant 1, 3 ou 12 mois.

Les abonnés Ginko bénéficient d'une réduction de 50% sur la location d'un Ginko Vélo.

Le service « Ginko Vélo » génère un fort engouement. Il est victime de son succès et aucun vélo n'est disponible. La livraison de nouveaux vélos initialement prévue après l'été étant retardée momentanément pour limiter les délais d'attribution. Il est nécessaire de consulter régulièrement le site internet de Ginko pour surveiller les nouvelles modalités de réservation.

Pour en savoir plus: <https://www.ginko.voyage/se-deplacer/velo/ginko-velo/>



NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ÉTÉ

8ème édition des Mardis des Rives

MARDIS DES RIVES du 6 juillet au 31 août, de 20h à 22h

8ème édition ! Depuis 2013, la recette des Mardis des rives n'a pas changé et repose toujours sur les mêmes ingrédients qui ont fait son succès : musiques d'ici et d'ailleurs, ambiance champêtre et conviviale !

Chaque mardi soir de juillet et août, laissez-vous tenter par un concert gratuit à ciel ouvert proposé par Grand Besançon Métropole et les communes situées le long de la vallée du Doubs.

Avec une programmation volontairement éclectique et conçue en collaboration avec la Rodia, scène de musiques actuelles de Besançon et Le Bastion, l'édition 2021 sera 100% locale afin de soutenir le secteur culturel affecté par la crise et mettre en lumière la création artistique du territoire.

Neuf mardis, neuf communes, neuf paysages pour une diversité d'ambiances musicales : du swing aux musiques du monde, en passant par la chanson, la pop, la soul, le reggae...

Organisateur

Grand Besançon Métropole et les communes

Téléphone : 03.81.61.51.01

SUR RESERVATION

E-mail : action.culturelle@grandbesancon.fr

Website: <https://www.mardisdesrives.fr/>



Grandes Heures Nature

RANDONNÉES

Accros de vélo ? Mordus de randos ? Venez découvrir les trésors du Grand Besançon, accessibles à tous, quel que soit votre niveau.

1 000 km de sentiers balisés toutes pratiques confondues, accessibles aux marcheurs, randonneurs et vététistes à la conquête des trésors cachés du territoire.

Nos sentiers, ponctués de belvédères avec des vues à couper le souffle dans une nature privilégiée, nos cours d'eau, nos parcours urbains et nos paysages de campagne feront votre bonheur.

Ceux qui préfèrent rouler tout doux emprunteront la partie locale de l'Eurovélo 6, reliant Nantes à Budapest, sur un parcours cyclable aménagé et sécurisé qui sillonne la vallée du Doubs, en passant par Besançon.



Les plus aventureux enfourcheront leur VTT pour rouler sur les nombreux chemins balisés...

N'oubliez pas tout au long de votre randonnée de suivre les balises de jalonnement !

L'application Besançon Grandes Heures Nature propose de nombreuses idées de balades et randonnées pour (re)découvrir notre territoire au travers d'itinéraires variés, en contact avec la nature, aux portes des 68 communes que compte Grand Besançon Métropole :

Ces différents itinéraires sont tous cartographiés sous format GPX. Les sorties sont classées selon trois niveaux de difficulté : 13 parcours de trail, 15 parcours de randonnée pédestre, 17 parcours de VTT et 14 parcours de randonnée à vélo.

Une fonctionnalité GPS permet d'éviter de se perdre : si on s'éloigne du tracé, le téléphone vibre avec un signal sonore.

L'application propose également différents services tels que les adresses de vélocistes qui vous apporteront des conseils pour entre-

Economiser l'énergie et améliorer le confort...

- ◆ Vous éprouvez des sensations de froid dans votre logement
 - ◆ Vos factures d'énergie sont anormalement élevées
 - ◆ Vous avez des difficultés à régler les factures d'énergie et d'eau
- ⇒ Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour mieux maîtriser vos dépenses d'énergie !

Qui peut participer ?

Les ménages ayant des revenus modestes

Les ménages ayant des difficultés à régler les factures d'énergie bénéficiaires des minimas sociaux

Comment ça marche ?

Un rendez-vous à votre domicile est convenu

Vous recevrez alors la visite d'un technicien énergie

Des équipements et des conseils vous seront donnés gratuitement

L'accompagnement est proposé gratuitement

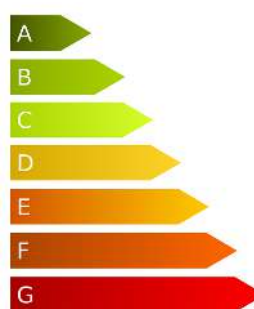
Comment participer ?

Contactez la ville de Besançon

Direction Maitrise de l'Energie

TEL : 03 81 61 50 49

COURRIEL : slime@besancon.fr



Rappel : les piles et batteries ne se jettent pas dans le bac jaune...

De nombreuses piles, batteries au lithium et autre bonbonnes de gaz sont retrouvées parmes les déchets recyclables au centre de tri. Ils n'ont pourtant rien à y faire car ils contiennent des substances chimiques susceptibles de causer des explosions ou départs de feu.

Afin d'éviter ce genre d'accidents, SYBERT rappelle que les piles et batteries doivent être déposées dans des bornes de collecte dédiées présentes dans toutes les enseignes qui vendent ces articles ou en déchetterie.

Opération tranquillité vacances...



En période de départs en vacances d'été, la gendarmerie et la police rappellent l'utilité de l'opération tranquillité vacances (OTV) afin de limiter les risques de cambriolages.

L'OTV est une opération très simple qui consiste à venir signaler à la brigade de gendarmerie ou au poste de police votre absence. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Comment procéder ?

Vous devez remplir le formulaire disponible en ligne, l'imprimer, puis vous rendre, muni du formulaire, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie au moins deux jours avant votre départ. L'imprimé est disponible auprès de chaque unité de gendarmerie et service de police ou téléchargeable : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Bibliothèque...



En raison des travaux de rénovation du Centre de Vie, la bibliothèque municipale a déménagé temporairement à la mairie—salle de convivialité.

Un grand merci aux marcheurs et aux bénévoles pour l'opération transfert à la mairie !

Horaires d'été:

En juillet : le lundi de 16h30 à 19h

Fermeture en août

Réouverture le samedi 4 septembre de 10h30 à 11h30

Nouveau : ouverture d'un espace showroom



ALLIER PAYSAGE - ESPACE PISCINE

Partenaire Piscine et SPA Magiline,

www.allier-paysage.fr

Chaucenne, 25170.

Tél : 03 81 87 52 98 / 06 20 55 71 18

Des élections bien organisées



Les électeurs de Chauenne se sont un peu mieux mobilisés que la moyenne nationale, de 38,39% (1er tour) à 43,52% (2ème tour).

Un grand MERCI aux bénévoles qui ont assurés la tenue des bureaux de vote dans des conditions compliquées liées à la crise sanitaire et qui ont amené leur bonne humeur et même des pâtisseries !

Plan d'alerte et d'urgence...



Le CCAS rappelle qu'un registre « Plan d'alerte et d'urgence » communal a été mis en place l'année dernière.

Ce fichier est destiné à faciliter l'assistance aux personnes en danger en cas de situation d'urgence (inondation, canicule, épidémie, incident nucléaire....).

Ce registre, complémentaire au Plan Communal de Sauvegarde, est plus particulièrement destiné à recenser les personnes âgées, ou toute personne se sentant fragilisée.

L'inscription sur ce registre doit résulter d'une démarche volontaire émanant de la personne concernée ou d'un tiers agissant pour son compte. Il suffit de contacter le CCAS via notre secrétaire de mairie.

La finalité est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de mise en œuvre, sous l'autorité du préfet, du plan départemental d'alerte et d'urgence.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <http://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org